

TARIF DES HONORAIRES
(Au 1.01.2015)

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

au dessous de 100.000. € Forfait de 6.000. € T.T.C.

au dessus de 110.000 Frs, 6% T.T.C.

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

10 % T.T.C.

VENTE DE TERRAIN VENTE DE FOND DE COMMERCE

Cession de baux ou parts sociales 10 % T.T.C.

HONORAIRES DE LOCATION VIDE ET MEUBLEE NON SAISONNIERE Avec mandat de GESTION

Pour le locataire : Application du décret du 1^{er} aout 2014 : visite du candidat, constitution du dossier, rédaction de bail et d'état des lieux suivant la localisation du bien : * zone très tendue : 12 € + 3 € * zone tendue 10 € + 3 € * autre zone : 8 € + 3 € par m2 de surface habitable.

Pour le propriétaire : Application du décret du 1^{er} aout 2014 : prestations de mises en location, entremise et négociation (montant à déterminer selon contrat et zone géographique), visite du candidat, constitution du dossier, rédaction de bail et d'état des lieux suivant la localisation du bien : * zone très tendue : 12 € + 3 € * zone tendue 10 € + 3 € * autre zone : 8 € + 3 € par m2 de surface habitable.

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 25 € / par lot gérés.

GARANTIE assurance loyers impayés

Sur le montant des sommes quittancées : loyer, charges et accessoires : 2.30% T.T.C.

REDACTION DE BAIL HABITATION ou de RENOUELEMENT Sans mandat de GESTION

Forfait de 150 € T.T.C pour un appartement et 300 € TTC pour une villa.

REDACTION DE BAIL commercial ou professionnel

1000 € TTC

REDACTION DE PROMESSE DE VENTE OU COMPROMIS

2500 € T.T.C.

GERANCE DE LOCATION VIDE OU MEUBLEE NON SAISONNIERE

Sur le montant des sommes encaissées : du loyer, charges et accessoires : 7 % + TVA 20 % (ou taux en vigueur)

LOCATION MEUBLEE SAISONNIERE

Sur le montant des sommes encaissées : du loyer, charges et accessoires : 15% T.T.C.

LOCATION OU GERANCE DE COMMERCE OU INDUSTRIE

Honoraires calculés sur le montant des redevances ou loyers capitalisés avec maximum de 3 années 12% T.T.C.

FRAIS D'ENVOI DE 1^{ère} RELANCE SUR LOYER

4 € T.T.C.

FRAIS D'ENVOI DE la 2^{ème} RELANCE SUR LOYER PAR LETTRE RECOMMANDEE

10 € T.T.C. + frais de la lettre recommandée avec A.R (Si caution solidaire mêmes tarifs)

FRAIS DE REMISE DOSSIER A L'HUISSIER (= 3^{ème} RELANCE).

15 € T.T.C.

FRAIS DE CLOTURE DE COMPTE GERANCE

50 € T.T.C.

PHOTOCOPIE

2 € L'unité

CONSEIL EN IMMOBILIER NE RENTRANT PAS DANS LE CADRE D'UN MANDAT DE VENTE OU DE GESTION :

Taux horaire : 150 € TTC